

Dossier documentaire « l'Open Access »

Auteur : Kumar GUHA, service documentaire de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.

Date : 16 janvier 2005

Ce dossier est constitué à partir d'articles et d'informations réunies essentiellement sur internet entre 2003 et janvier 2006. Les sources ayant servi à un chapitre précis sont citées à la fin dudit chapitre. On se reportera aux liens utiles pour les adresses de référence en matière d'Open Access.

L'Open Access (1) - L'engagement des scientifiques	1
L'Open Access (2) - L'e-édition	4
L'Open Access (3) - Les bibliothèques	7
L'Open Access (4) - Politiques publiques.....	10
L'Open Access (5) – Perspectives en 2006	13
Brève Chronologie de l'Open Access	15
Liens utiles	19
Terminologie de l'Open Access (glossaire).....	22

L'Open Access (1) - L'engagement des scientifiques

Résumé: Souhaitant avoir un accès gratuit et immédiat à leurs publications, des communautés de scientifiques ont créé dès 1991 des serveurs pour stocker leur préprints, puis leur postprints, afin de contourner le problème des abonnements coûteux à leurs propres publications. Ces initiatives prirent la forme de déclarations internationales (Open Access Initiative). Ces serveurs institutionnels ou thématiques, interopérables, gagnent en contenu et en visibilité, notamment grâce à des moteurs de recherche tels que Google ou Yahoo!

L'"auto-archivage" par les chercheurs

Refusant de céder la totalité de leurs droits patrimoniaux et contestant les prix exorbitants des abonnements, les chercheurs en physique théorique, en mathématiques, en médecine, puis en sciences cognitives développèrent, entre 1991 et 1997, des serveurs pour stocker leurs publications avant parution (preprints), puis après publication dans un journal scientifique (postprints). Ces serveurs sont accessibles à l'ensemble de la communauté scientifique internationalement.

Ce mouvement prit de l'ampleur et fut relayé par les organismes financeurs de la recherche, donnant lieu à plusieurs déclarations de scientifiques et d'organismes de différents pays réunis à Budapest (2002), puis à Berlin (2003, 2004 et 2005), ce qui obligea les éditeurs à céder à cette pression et à accepter, pour 80% d'entre eux, des dérogations à leurs contrats de cession des droits d'auteur.

Ainsi, un chercheur peut aujourd'hui déposer son article sur un serveur institutionnel (aussi appelé "réservoir"; en anglais : "repository") "Open Access", recevoir aussitôt des commentaires de ses pairs, corriger son article et le proposer à un éditeur. L'éditeur récupère ensuite l'article sur le serveur, le soumet au comité de lecture et publie l'article définitif dans sa revue. L'auteur publie alors la version définitive corrigée de son article sur le serveur "Open Access".

Les projets de libre accès (meilleure traduction possible, mais on rencontre plus souvent "archives ouvertes") concernent également les échanges de données servant à la recherche. L'exemple sans doute le plus ancien en France est celui du Centre de Données Astronomiques de Strasbourg. Un nombre grandissant de journaux, tels que Nature, demande aux chercheurs soumettant une publication que les données ayant servi à leurs recherches soient librement accessibles.

Une base technologique commune

La majorité de ces serveurs opère selon des critères communs, tels que le Dublin Core pour les métadonnées et l'utilisation presque généralisée du logiciel "eprints". Ceci permet, entre autres, de collecter facilement les informations des serveurs de texte "OA" sur d'autres serveurs, ce qu'on appelle l'interopérabilité. Un projet britannique vise la réalisation en 2006 d'un programme permettant les échanges entre Eprints et Dspace, plate-forme Open Source pour documents électroniques.

A cela s'ajoutent des fonctionnalités de reconnaissance de contenu avec la technologie ACI, et grâce à des contraintes comparables aux "instructions aux auteurs", l'utilisation possible du format XML. On prédit également un grand avenir aux projets STIX (Scientific and Technical Information Exchange) et EIO (Essential information Objects) qui devraient faciliter le traitement d'une plus grande variété de données.

Les réservoirs et les bases de données "Open Access"

Parmi les serveurs ou réservoirs les plus connus et les plus fournis, on citera arXiv.org, Cogprints et PubMed. En France, on citera le CCSD, initiative du CNRS, qui inclut un miroir de arXiv et des publications françaises sur plusieurs « serveurs » (publications, thèses, cours, serveurs thématiques).

De plus, les bases de données OA, à l'exemple de PubMed Central (PMC), offrent des fonctionnalités tout à fait comparables à celles d'un produit comme ScienceDirect (Elsevier). La plate-forme européenne Cyclades, dont la version bêta a été lancée en 2005, proposera notamment : constitution de fonds paramétrables pour une communauté de chercheurs, profils d'alerte automatisés, partage de documents, annotations, etc. Le CCSD propose des accès portant sur une partie des archives, par thématique ou par organisme producteur et des alertes par courrier électronique.

Des moteurs dits "moissonneurs" ou "OA harvesters" sont également apparus. Les plus connus sont OAIster (Université du Michigan), Citeseer, Xcat (thèses), l'infobibliothèque francophone (ressources pédagogiques) et, depuis 2005, le portail Sudoc (réseau de l'enseignement supérieur français). Ils recensent les publications de différents serveurs OA, avec, parfois, une indexation du document (mots clés). "Citeseer" a développé, grâce à la technologie ACI, un système de citations croisées qui n'est pas sans rappeler le Science Citation Index (Thomson ISI).

Malgré leur jeune âge, ces bases constituent une référence de plus en plus viable, au regard de la diffusion du savoir. OAIster, par exemple, recense déjà plus de 6 millions d'articles accessibles intégralement et gratuitement, et un accord conclu en 2005 avec le célèbre moteur de recherche "Yahoo!" devrait lui permettre de proposer des fonctionnalités nouvelles tout en lui donnant plus de visibilité.

Une visibilité qui accroît le facteur de citation

Il est désormais avéré qu'un article stocké sur une "archive ouverte" est plus souvent cité qu'un article publié traditionnellement, ce qui avait déjà été montré par une étude de la bibliothèque de l'université de Caroline du Nord. Thomson ISI, productrice du Journal Citation Index, ajoute que, d'après les autorisations données par les éditeurs, 56% des articles indexés par le Web of Science pourraient aujourd'hui être stockés par les auteurs sur des sites institutionnels.

Les publications des chercheurs de l'ENPC

Les chercheurs de l'ENPC ont peu d'obstacles à la mise en ligne de leurs publications sur un site institutionnel. Le service documentaire de l'École Nationale des Ponts et Chaussées a effectué en juillet 2004, un sondage auprès d'éditeurs ayant publié des articles ou communications de congrès de chercheurs de l'École. Les réponses des grands éditeurs (qui ne sont pas forcément éditeurs de revues)

montrent, à l'instar de ceux répertoriés par la base RoMEO, une certaine ouverture à l'égard du stockage sur un serveur Open Access :

Balkema (Taylor & Francis) : autorisation de mettre en ligne les articles, communications de congrès, publiés par cet éditeur sur l'intranet immédiatement, puis sur un serveur OA 12 mois après publication. Ceci s'applique sur tout ce qui a déjà été publié.

Swetz & Zelinger : contractuellement, seul l'auteur (publisher) a le droit de stocker ses publications. L'éditeur (editor) autorise donc ce stockage si l'auteur est d'accord.

LCPC : éditeur des Journées Scientifiques des Ingénieurs, le Lcpc autorise les auteurs de l'ENPC à stocker leurs communications sur leur page personnelle.

Lavoisier : le contrat anglais stipule la possibilité pour l'auteur de stocker ses articles publiés à condition de citer la référence du journal et d'ajouter un lien url vers la version publiée par Lavoisier. Le contrat français n'indique rien en la matière.

Sources (*pour les adresses des serveurs cités, consultez les liens utiles*)

Tarifs d'abonnement en augmentation :

<http://www.guardian.co.uk/Archive/Article/0,4273,4193292,00.html> .

"Scientific publishing", The Economist, 5 aout 2004.

Declarations internationales OAI : voir les liens utiles

Liste à jour des éditeurs autorisant la pré- et/ou la post-publication se trouve à cette adresse :

<http://www.sherpa.ac.uk/romeo.php?all=yes>

Sur les projets XML, voir, par exemple pour les Etats-Unis, <http://amf.openlib.org/doc/ebisu.html> ; pour la France : <http://www.adnx.org/> . Pour le système ACI, voir <http://citeseer.ist.psu.edu/aci-computer/aci-computer99.html> .

Concernant le taux de citation des articles OA :

http://www.lib.ncsu.edu/staff/kantelman/do_open_access_CRL.pdf ,

<http://eprints.rclis.org/archive/00001426/> .

Sur Lavoisier, voir :

le contrat français : <http://www.editions-hermes.fr/pdf/Cession-droit-revues-FR.pdf> ; le contrat en

anglais : <http://www.editions-hermes.fr/pdf/Cession-droit-revues-GB.pdf> : Ces contrats sont obtenus depuis les consignes aux auteurs de la Revue Française de Génie Civil : <http://rfgc.e-revues.com/appel.jsp> ,

L'Open Access (2) - L'e-édition

Résumé : La communauté scientifique est à l'origine d'un deuxième mouvement de réaction aux situations monopolistiques des éditeurs : les journaux Open Access (OA), dont l'accès est gratuit. Les premières études montrent que quelques titres ont un excellent facteur d'impact. Les éditeurs, après avoir fortement mis en cause ce modèle, semblent vouloir jouer le jeu. Ils misent, en tout cas, sur la valeur ajoutée que leur apportent les moteurs de recherche qu'ils commercialisent de pair avec leurs abonnements.

Le "nouveau modèle économique"

En réaction à l'augmentation excessive du prix des abonnements, certains comités de lecture de revues renommées ont démissionné pour créer une nouvelle version de leur revue, mais selon un modèle économique plus "équitable". Sont ainsi apparus les journaux électroniques "Open Access".

La viabilité économique d'une telle publication peut reposer sur plusieurs modèles. Le plus discuté et le plus connu, mais qui ne concernerait que la moitié des périodiques OA, repose sur le paiement, par l'auteur ou son organisme financeur, d'un droit de publication ("author pays"). L'Open Access Initiative de Budapest a publié deux guides pour l'édition de journaux électroniques.

Les exemples les plus « aboutis » ayant connu un développement considérable sont ceux de BioMed Central en médecine, biologie et biomédecine, lancé en 2000 par le Current Science Group, et du PLoS (Public Library of Science) en biologie et médecine. Ce dernier fut lancé par le Joint Information Systems Committee (JISC). Ceci ne doit pas cacher les quelques 7000 autres titres gratuits existants, dont près de 200 à comité de lecture (« peer-reviewed »).

Un modèle "intermédiaire" est proposé par des organismes non lucratifs ou des sociétés savantes éditeurs de journaux. Par une déclaration dite de "Washington D.C." (16 mars 2004), elles affirment en 6 points leur attachement à la diffusion la plus large possible de la production scientifique. Leur modèle n'est cependant pas totalement gratuit : certains articles récents et les archives ne sont accessibles qu'au-delà d'un délai variable d'"embargo" (6 mois à 2 ans). Le reste est réservé aux abonnés.

En France, plusieurs initiatives ont vu le jour au sein du CNRS : le département des sciences humaines et sociales a lancé "revues.org", un portail destiné à aider les revues à publier électroniquement selon un modèle à géométrie variable : accès totalement gratuit immédiatement, avec "embargo" de 6 mois ou plus, mélange d'articles d'accès gratuit et payant, etc. L'INIST a mis en place "irevues", un service d'édition électronique assorti d'un service de numérisation rétrospectif des numéros anciens. Le Centre d'édition numérique scientifique (Cens) à Lyon, créé en novembre 2004, a pour objectif d'aider les revues papier à passer en ligne sur l'internet sur une plateforme pérenne afin d'améliorer leur visibilité internationale. Le CNRS, qui a nommé un responsable sur ce sujet en janvier 2005, souhaite regrouper ces initiatives .

L'avenir de ce modèle

Bien que le facteur d'impact soit une référence contestée, on peut constater que, d'après une étude de la société Thomson ISI sur le facteur d'impact des 239 journaux OA retenus par leur base montre que ces journaux ont un facteur d'impact généralement au-dessus de la moyenne en mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur. PloS Biology, revue OA évaluée pour la première fois en 2005, a obtenu le facteur d'impact le plus élevé de sa discipline.

Le rôle des éditeurs

Les éditeurs disposent de nombreux atouts dont, pour l'instant, le quasi-monopole des revues à fort facteur d'impact, une offre pléthorique et un corpus sans cesse grandissant d'articles anciens numérisés. Leur attitude, au départ très hostile, s'est assouplie, du moins pour certains.

Tout en affirmant que les prix de leurs abonnements sont justifiés et en dépit d'économies substantielles générées par le passage à l'électronique (400 000 euros annuels pour la revue Science, par ex.), certains éditeurs proposent un modèle "Open access" mais à un tarif qui reste élevé. Ainsi, par exemple, le nouveau groupe Springer-Kluwer a lancé l'Open Choice : un auteur peut choisir de payer pour publier, de façon à ce que son article soit accessible sans abonnement. Derk Hank, responsable du groupe déclarait en 2004 qu'il s'agissait "du premier test commercial de l'attrait pour l'Open Access" destiné à savoir une bonne fois pour toutes "si les chercheurs veulent vraiment de l'Open Access". Les responsables de Blackwell proposent Online Open, mais se montrent très virulents à l'égard de l'OA en général.

Par ailleurs, les produits qu'ils proposent vont bien au-delà du simple abonnement. Les grands éditeurs développent des moteurs de recherche très élaborés assortis de services connexes très utiles aux chercheurs. Leur souci est donc aujourd'hui, selon eux, de passer du modèle d'abonnement au modèle de licence pour des moteurs de recherche. Ceci contribue à rendre floue la notion d'abonnement à un titre précis pour une période donnée et rend difficile le remplacement d'un titre payant par un titre gratuit de valeur équivalente, comme évoqué plus haut.

Ceci doit expliquer la relative facilité avec laquelle ces éditeurs acceptent l'intégration du nouveau modèle économique dans leurs publications, tout en conservant des pratiques commerciales agressives (voir le chapitre suivant sur les bibliothèques) et en focalisant leur lutte sur le stockage "d'archives ouvertes" (voir le chapitre sur les politiques publiques). Le fait, pour le groupe Springer, d'avoir embauché en 2005 un responsable de l'Open Access ayant occupé des postes clés chez des éditeurs OA tels que BioMed Central montre également que l'édition Open Access retient plus que jamais l'attention des éditeurs.

Sources

Liste des "déclarations d'indépendance" des comités de lecture "dissidents" :

<http://www.earlham.edu/~peters/fos/lists.htm#declarations>

Guides de publication OA :

<http://www.soros.org/openaccess/oajguides/> ;

L'association ALPSP regroupe des sociétés savantes éditeurs : <http://www.alpso.org/default.htm> .

le repertoire de " e-périodiques" gratuits le plus à jour est alimenté par un réseau de bibliothèques allemandes : <http://rzblx1.uni-regensburg.de/ezeit/fl.phtml?bibid=AAAAA&colors=1&lang=en> ; On trouvera aussi une liste alphabétique de 7000 titres sur : <http://www.freefulltext.com/> . ; le DOAJ : <http://www.doaj.org/>, ne recense que les journaux "OA" à comité de lecture.

On trouvera une analyse détaillée de la déclaration de Washington sur SPARC Open Access News:

<http://www.earlham.edu/~peters/fos/newsletter/04-02-04.htm#dc> .

Sur le facteur d'impact de PloS Biology, voir la newsletter du 2 janvier 2006 du SPARC Open Access News : <http://www.earlham.edu/~peters/fos/fosblog.html>

L'Etude de Thomson ISI sur le facteur d'impact : <http://thomsonscientific.com/newsletter/2004-11/8254463/> .

Les coûts : <http://www.infotoday.com/it/sep04/poynder.shtml> ,

<http://www.inist.fr/PRODUITS/editionelec.php> .

PLoS, par exemple, est largement financé par Wellcome Trust :

<http://www.biomedcentral.com/news/20031001/03/>

Sur le coût estimé d'un article OA, D.Hank avance le chiffre de 3500 dollars, citant un rapport du Wellcome Trust qui indique un maximum de 2750.

<http://www.wellcome.ac.uk/assets/wtd003184.pdf>

Certains éléments d'analyse on pour source :

Open Access : the Battle for Universal, Free Knowledge / Carol Ebbinghouse, *The Sidebar*, vol.13, n°3, march 2005, consulté le 18/04/2005 sur : <http://www.infotoday.com/>

Article de J. Esposito "The devil you don't know : the unexpected future of Open Access publishing" (août 2004) : http://firstmonday.org/issues/issue9_8/esposito/ .

Sur les économies réalisées par la revue Science : Information Technology's building blocks (report from de field) / Hawkins, Donald T., *Information today*, vol.22, issue 9, octobre 1, 2005, p.28.

Les positions des éditeurs :

Elsevier : The New View at the Top (interview) / Kaser, Dick, *Information Today*, vol.22, issue 8, September 1, 2005, p.29.

Kluwer-Springer, interview "Put up or Shut Up" (septembre 2004) :

<http://www.infotoday.com/it/sep04/poynder.shtml> .

Blackwell : « ALPSP study questions OA viability », Bob Pickering, *Information world review*, 04.11.05, consulté sur : <http://www.iwr.co.uk/> et aussi Sage Open Access News du 20.08.2005 (voir liens utiles).

L'Open Access (3) - Les bibliothèques

Résumé : Les bibliothèques américaines, puis européennes, en première ligne sur le front des abonnements, ont également commencé à résister aux appétits grandissants des éditeurs. Elles se trouvent toutefois en situation de faiblesse face à des éditeurs qui connaissent bien les exigences des chercheurs en matière d'information. Ayant compris le rôle que pouvait jouer l'Open Access pour la diffusion, mais aussi la conservation des publications scientifiques, elles participent activement à la mise en place des réservoirs institutionnels et commencent à recevoir le soutien de la sphère politique.

Le nécessaire engagement des bibliothèques

A la suite des chercheurs, les bibliothèques, déjà largement impliquées dans la promotion et le développement de " l'Open Access", ont fini, fin 2003, par réagir à la pression financière et à la politique agressive de réabonnement des éditeurs scientifiques traditionnels. Les bibliothèques de grandes universités comme Berkeley, le MIT ou Harvard ont pratiqué des coupes drastiques dans leurs abonnements à Reed Elsevier ou Wiley Interscience notamment, avec bruit et fracas, fin 2003. Elles se sont engagées, dans le même temps, à développer la mise en ligne, et aussi la conservation des publications électroniques sur des serveurs de texte, et à promouvoir le développement de l' "Open Access" au sein de la communauté scientifique.

Fin 2004, le consortium des bibliothèques Suisses a renoncé à conclure un accord global avec ScienceDirect (Reed Elsevier). De mai 2004 à avril 2005, le consortium français Couperin a mené des négociations avec ce même éditeur. Il en résulte, pour certains établissements, une augmentation sur trois ans de 150%. Enfin, les consortiums européens se sont réunis en octobre 2004 à Barcelone et ont décidé de s'unir dans leurs négociations avec les éditeurs scientifiques.

De plus, les abonnements sous forme de bouquets, conduisent à une grande confusion entre l'accès à un service et l'accès à un titre et complexifie la question de la conservation et du stockage des numéros. De plus, les éditeurs, visiblement désireux de rentabiliser une numérisation rétrospective intensive, proposent aujourd'hui l'accès aux archives, par achat ou abonnement, ce qui constitue une ponction nouvelle dans les budgets des bibliothèques.

Les bibliothèques commencent à prendre conscience qu'il ne suffit pas de soutenir l'Open Access, il faut également adapter sa politique d'acquisition. Les bibliothèques françaises, dégagées des dures négociations liées à des marchés conclus en 2005 pour 3 ans, devraient pouvoir intensifier la mise en valeur des ressources gratuites et validées (journaux à comités de lecture, serveurs institutionnels) issues du libre accès.

La réaction des éditeurs

Les éditeurs, qui jouissent d'un quasi-monopole sur les titres les plus réclamés par les chercheurs, disposent d'une marge de manoeuvre suffisante, grâce, notamment, aux produits de recherche performants qu'ils accolent à leurs abonnements.

La demande des bibliothèques de pratiquer une politique de prix plus raisonnable est balayée avec constance au motif que le prix actuellement payé est loin d'être celui que coûterait un abonnement réel à tous les titres accessibles. De plus, les éditeurs misent sur un développement de moteurs de recherche avec le texte intégral tels que Scopus (Reed Elsevier), et qui viendraient remplacer le couple moteur/abonnement d'un produit comme ScienceDirect (Reed Elsevier) ou Compendex.

Ils savent par ailleurs que les chercheurs sont attachés aux titres classiques, au facteur d'impact et que la moitié d'entre eux n'ont aucune idée de ce qu'est l'Open Access et encore moins de ses avantages pour leur renommée et leurs recherches, ce qui les conforte dans leurs positions.

Les éditeurs ne restent donc pas inactifs face au libre accès. Ils recrutent au sein du mouvement (voir le chapitre "e-edition"), ils investissent dans de nombreux projets, y compris des projets Open Access,

et pratiquent parallèlement un lobbying intensif consistant à dénigrer le mouvement (voir chapitre sur les politiques publiques).

On notera, à titre d'exemple, leur forte participation au projet "Google Scholar". Ce puissant moteur de recherche propose en version bêta un accès aux publications scientifiques jusque là restées dans le "web invisible". En autorisant Google à indexer leur contenu payant, ils se mêlent ainsi aux institutions donnant accès à leur contenu gratuit, diminuant par là-même - volontairement? - la visibilité de ces dernières.

Participation à l'auto-archivage et à l'e-edition

Si les tous premiers serveurs de texte ont été créés par les chercheurs eux-mêmes, les bibliothèques et centres de documentation, habitués, depuis internet, à évoluer à un rythme accéléré, ont rapidement pris le relais, grâce à leur expérience en techniques de l'information et de la documentation et dans le cadre de leur mission d'information à l'égard des chercheurs.

En France, les principales initiatives dans ce domaine, qu'il s'agisse de l'INIST, de l'INSERM, de l'INRIA ou de l'INRA, émanent des professionnels de la documentation. Cependant, face à la frilosité d'une partie de la communauté scientifique française, certains projets, comme à l'université de Lyon 2 ou au sein du consortium Paristech, se cantonnent pour l'instant au stockage des thèses, la collecte étant plus facile à organiser dans une structure d'enseignement. Mais ces réservoirs mis en place ont prévu d'intégrer les publications scientifiques dès que cela sera possible.

La participation des bibliothèques, en terme de formation et d'assistance à l'auto-archivage sera certainement le prochain défi de la profession . En effet, les chercheurs ne s'occupent généralement pas des problèmes de distribution ou de diffusion de leurs articles, ce qui est le plus souvent le rôle de l'éditeur . Or, les archives institutionnelles présupposent un "auto-archivage" qui serait une tâche nouvelle à assimiler pour des chercheurs déjà submergés par les questions de gestion administrative et se plaignant de ne plus avoir de temps pour la recherche. Les bibliothèques semblent les mieux placées pour jouer ce rôle d'accompagnateur, du moins pour faciliter l'appropriation de ce nouveau mode d'échange professionnel.

Sources

Sur l'engagement des bibliothèques, on trouvera des détails en français dans le premier numéro de Biblioacid : http://www.biblioacid.org/revue/pdf/2004_01.pdf ; un dossier très complet en français, réalisé par Hélène Bosc (INRA) :

http://www.tours.inra.fr/prc/internet/documentation/communication_scientifique/comsci.htm et un compte-rendu très détaillé en anglais sur le site de SPARC :

<http://www.earlham.edu/~peters/fos/newsletter/04-02-04.htm>.

Pour le consortium suisse : http://lib.consortium.ch/html_wrapper.php?src=news_2004&dir=news .

Pour le consortium Couperin : état des négociations :

http://www.couperin.org/article.php3?id_article=16 la déclaration de Barcelone :

http://lib.consortium.ch/html_wrapper.php?src=news_2004&dir=news .

Concernant la « bataille » autour de Google et Google scholar : les démarches des éditeurs, http://www.managinginformation.com/news/content_show_full.php?id=2686 et

<http://www.crossref.org/crossrefsearch.html>.; les démarches des bibliothèques,

<http://education.guardian.co.uk/higher/news/story/0,9830,1191090,00.html>

Voir aussi la participation d'Elsevier à un projet pakistanais.

Elsevier sur les bibliothèques :

Interview with Y.S. Chi: The New View at the Top, *Information Today*, issue 8, vol.22, 1 septembre 2005, p.29.

Sur les projets de moteurs remplaçant les abonnements classiques :

<http://www.infoday.com/it/sep04/poynder.shtml>

Sur les enjeux du mouvement et le rôle des bibliothèques, lire l'article incontournable de J-M Salaün :

http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001141.html.

Ainsi que l'étude du « KRA publishing research » commandité par SURF Foundation, fondation néerlandaise pour l'éducation : <http://www.surf.nl/en/publicaties/index2.php?hb=1&oid=47>

Sur certaines questions qui se posent au mouvement, notamment en France, voir :

http://www.defidoc.com/publications/ds_libre/OpenAccess.htm

L'Open Access (4) - Politiques publiques

Résumé : Les engagements pris au niveau international (Unesco, OCDE), puis les politiques menées au niveau national (NIH, RCUK, CNRS) vont dans le sens d'une application de l'Open Access en tant qu'accès aux publications financées par des fonds publics. Si certains grands éditeurs continuent de vouloir contrer le développement d'archives ouvertes, il n'est pas impossible que 2006 voie la consolidation d'un certain nombre de politiques publiques favorables à ce développement.

Un engagement international fort, une application nationale encore timide

Face à l'engagement commun des chercheurs, des bibliothèques et des organismes de recherche, les autorités politiques ont commencé à se pencher sur la double question des réservoirs OA et du nouveau modèle économique des revues scientifiques.

L'Unesco a lancé en 2002 un programme intergouvernemental "Information for All" qui favorise le libre accès et pour lequel la France, par exemple, a versé 45000 euros en 2005 (la Chine a versé 20000 dollars). Les ministres de la recherche scientifique et technologique de l'OCDE ont adopté, le 30 janvier 2004, une "Déclaration sur l'accès aux données de la recherche financée par des fonds publics" visant à élargir cet accès et dont la teneur va dans le sens du mouvement de l'Open Access.

Aux Etats-Unis, sur une recommandation du parlement, les NIH (National Institutes of Health), principale source de financement public en recherche médicale, ont élaboré un projet visant à demander aux chercheurs qu'il finance de déposer une copie de leurs articles publiés dans des revues à comité de lecture sur un réservoir (PubMed Central), six mois après leur publication. L'immense majorité des chercheurs et décideurs était favorable, mais, sous la pression des éditeurs, le délai de six mois est devenu, non plus un maximum, mais un minimum, avant lequel toute mise en ligne est impossible, le délai d'embargo étant laissé à la discrétion des éditeurs. Ceci contredit l'autorisation déjà donnée par la majorité d'entre eux de mettre en ligne immédiatement la version définitive d'un article. Certains comprennent que les éditeurs ne souhaitent pas voir les politiques publiques conforter cette situation.

Par ailleurs, un projet de loi (CURES Act) concernant près de la moitié des recherches financées au niveau fédéral, vise à rendre obligatoire la mise en ligne des résultats de la recherche sur des serveurs institutionnels. Ce projet devrait être examiné par le parlement américain en 2006. Enfin, de nouvelles universités, aux Etats-Unis et aussi en Suisse, ont pris des engagements ou adopté des résolutions en faveur de l'Open Access. Le CERN a créé un groupe de travail (task force) destiné à développer l'Open Access.

L'Union Européenne a entamé une étude sur le marché des publications scientifiques dont les conclusions n'ont pas encore été rendues publiques. Parallèlement la commission européenne a lancé plusieurs initiatives, dont un projet de plate-forme fédérative d'articles scientifiques nommée "Cyclades" et un projet pour un "harvester", base de données européennes des thèses, "ETOL", piloté notamment par le CNRS.

En Grande Bretagne, le Comité Scientifique et Technique de la Chambre des Députés a publié en juillet 2004 un rapport préconisant de rendre obligatoire et systématique le stockage des publications scientifiques des établissements d'enseignement supérieur et des "Research Councils" sur des réservoirs institutionnels. Cependant, le gouvernement britannique et à travers lui, semble-t-il, le ministère du commerce et de l'industrie, a rejeté, à l'automne 2004, les recommandations du rapport. Néanmoins, les Research Councils ont manifesté l'intention, en 2005, d'appliquer ces recommandations. En dépit de réactions cinglantes de la part d'éditeurs comme Reed Elsevier, cette politique devrait être appliquée en 2006. D'autres éditeurs, comme Blackwell, Oxford ou Springer, ont conclu un accord avec le Wellcome Trust (WT, l'un des plus importants soutiens financiers de la recherche), et acceptent que les articles devant être publiés soient mis tout de suite en Open Access, à un coût qui sera financé par le WT et que celui-ci estime à environ 1% du budget annuel.

Dans beaucoup d'autres pays européens, de l'Ukraine à la Finlande en passant par les Pays-Bas et la France, le libre accès est officiellement recommandé, sans être obligatoire.

En France, en octobre 2001, la sous-commission "Science Société" de l'Académie des Sciences avait publié une lettre ouverte sur l'Open Access et la directive européenne sur le copyright. Le CNRS, organisme public ayant déjà signé un accord pour ses chercheurs auprès de l'éditeur OA BioMed Central en 2002, se présente comme le chef de file de l'Open Access français. Son "Centre pour la Communication Scientifique Directe" (CCSD) est un serveur institutionnel ouvert à toute la recherche scientifique. Le CNRS tente de rendre le dépôt des publications de ses chercheurs obligatoire, mais autorise un accès sélectif, en fonction d'embargos fixés par les éditeurs, avec lesquels des négociations sont en cours. Nous avons déjà cité l'engagement d'organismes publics comme l'INRIA, l'INRA, l'INSERM. Certains serveurs payants, comme Urbamet (Urbanisme, transport et construction) suivent de près l'évolution du libre accès et Urbamet compte intégrer à court terme des notices renvoyant sur des documents issus de serveurs OA existants. le LCPC (Laboratoire Central des Ponts et Chaussées) oblige les laboratoires qu'il finance à lui fournir chaque année l'ensemble des publications des chercheurs pour alimenter une base intranet destinée, à terme, à passer en accès libre.

Aspects juridiques

L'année 2005 a vu le développement d'un droit qui vient, de l'avis de certains, compenser une compréhension trop restrictive du copyright, pour d'autres, compléter utilement ce copyright. Il s'agit des Creative Commons. Créée en 2001, traduite par des juristes en français en 2004 et déclinée pour les sciences en "Science Commons", cette licence a pour objectif d'autoriser l'utilisation d'une oeuvre tout en protégeant son auteur du plagiat, de l'interprétation erronée et/ou de l'utilisation commerciale. Il ne s'agit pas encore d'un "droit" à proprement parler car il n'est pas intégré à la législation des pays et ne bénéficie encore d'aucune jurisprudence, mais il est déjà utilisé par des serveurs OA, comme le MIT Courseware, par exemple. Ce "droit" pourrait régler de nombreux problèmes en cela qu'il confirme le droit moral de l'auteur sur son oeuvre et sa diffusion, par exemple, à des fins de recherche ou d'enseignement. Droit que la vision actuelle du copyright et du "fair use" empêche de défendre.

Ce n'est évidemment pas l'interprétation qui en est faite par les éditeurs, titulaires de droits patrimoniaux qu'ils exigent des auteurs pour les publier et qu'ils entendent bien mettre complètement à profit. Face à cette situation, certains soulignent que les auteurs scientifiques, à l'inverse des auteurs littéraires ou artistiques, ne perçoivent aucune rémunération sur les produits de la vente de leurs articles.

Sources

Sur la réaction de Reed Elsevier au projet des RCUK : Publishers make last stand against open access / Donald McLeod, Tuesday, August 30, 2006, consulté le 6/9/2005 à <http://education.guardian.co.uk/>
 Sur l'accord des éditeurs avec le Wellcome Trust, voir la newsletter de décembre 2005 de l'Open Access News à <http://www.earlham.edu/~peters/fos/newsletter/01-02-06.htm>.

Politiques publiques:

En Grande Bretagne :

<http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200304/cmsselect/cmsstech/1200/120002.htm> .

Aux Etats-Unis : <http://www.nih.gov/about/publicaccess/index.htm> . Au sujet du CURES Act notamment, voir la newsletter du 2 janvier 2006 du SPARC Open Access News (cf. liens utiles), ainsi que <http://lieberman.senate.gov/>

Dans l'Union Européenne : <http://europa.eu.int/comm/research/press/2004/pr1506en.cfm> ,

<http://www.ercim.org/cyclades/> , l'étude a été confiée au laboratoire ECARES à Bruxelles.

En France : <http://ccsd.cnrs.fr/accueil.php3?lang=fr> . Lettre de la sous-commission de l'Académie des Sciences : <http://calenda.revues.org/nouvelle1580.html> . Pour l'accord CNRS-Bio Med Central, voir http://www.inist.fr/actualite/article.php3?id_article=9 (actualité Presse de l'Inist du 03.12.2002).

Dans une interview donnée le 20 avril 2005, Peter Suber donne un bref aperçu des résultats de ces politiques en 2005 : Libre accès à l'information scientifique et technique : Actualités, problématiques

et perspectives, dossier consulté le 09/05/2005.

http://www.inist.fr/openaccess/article.php3?id_article=81 .

Sur les creative commons (voir aussi liens utiles)

« Les creative commons : une nouvelle liberté pour l'information scientifique et professionnelle.

Dossier Défidoc 'Libre' »/ Didier Frochot, consulté le 02 juillet 2005 à

http://www.defidoc.com/publications/ds_libre/CreativeCommons.htm

Sur la pratique actuelle du copyright :

Will Fair Use Survive?, *Cites & Insights*, January 2006, p.14-18.

Open Access : the Battle for Universal, Free Knowledge / Carol Ebbinghouse, *The Sidebar*, vol.13, n°3, march 2005, consulté le 18/04/2005 sur : <http://www.infoday.com/>

L'Open Access (5) – Perspectives en 2006

Résumé :

Les nouveautés technologiques (wikis, blogs) devraient aider les journaux OA à se développer rapidement vers de nouveaux modèles. Les nombreux projets de bibliothèques numériques devraient aider les décideurs politiques à adopter une solution au problèmes des droits d'auteur, sans doute autour des Creative Commons. L'implication des éditeurs dans plusieurs projets Open Access devrait indirectement conforter le mouvement, même s'ils y sont réticents. Les bibliothèques ne sont pas sûres, en revanche, que l'objectif d'abaissement des coûts d'abonnement sera atteint.

Politiques publiques et éditeurs

L'objectif du mouvement d'Open Access, tel qu'il est défini par ses défenseurs les plus actifs est "de partager les connaissances et d'accélérer le processus de recherche".

L'implication encore faible de nombreux chercheurs se voit aujourd'hui compensée par la conjugaison des efforts des bibliothèques, d'une minorité de chercheurs toujours aussi actifs, et de politiques publiques récentes ouvertement favorables à l'Open Access. Il faut souligner que ces politiques se focalisent pour l'instant sur les publications de la recherche financée sur fonds publics, alors que l'Open Access concerne toute la recherche.

Nous avons remarqué une contradiction entre, d'une part, l'accord d'une majorité d'éditeurs, pour que le chercheur mette en ligne sur un serveur institutionnel un article déjà publié et, d'autre part, leur farouche combat contre des politiques publiques qui rendraient pérenne cet état de choses, bien que tous les éditeurs n'aient pas la même attitude vis à vis de l'e-édition ou bien des archives institutionnelles.

Les défis technologiques

Le développement des blogs et wikis est passé relativement inaperçu dans le monde des sciences, pourtant initiateur du réseau Internet. Néanmoins, la notion de "comité de lecture en ligne" ("online peer-review") n'échappe pas aux éditeurs scientifiques et, en la matière, les éditeurs Open Access sont en avance sur leurs homologues classiques. Ils ont déjà constaté l'efficacité de cette méthode, tant du point de vue de la rapidité de publication que du nombre de soumissions ou que de la visibilité des travaux de recherche.

Nous avons vu qu'à "Google Scholar", qui inclue une forte implication des éditeurs classiques, Yahoo! a répondu en s'impliquant dans OAIster. De la même façon, le projet Google Print, devenu Google Books, est concurrencé par l'Open Content Alliance, à côté de nombreux autres projets de bibliothèques numériques.

Les bibliothèques numériques

Les projets de bibliothèque numériques ont acquis une nouvelle visibilité en 2005, avec les affaires liées à Google Books, et, notamment, le lancement de la Bibliothèque Numérique Européenne à l'initiative de la France. Parmi les projets existants, nous pouvons citer, au niveau international, le World Digital Library de la bibliothèque du Congrès américain, financé par Google à hauteur de trois millions de dollars, l'Open Content Alliance où participent Yahoo!, Internet Archive et Microsoft à hauteur de cinq millions de dollars avec MSN Book Search, une bibliothèque de livres rares, projet des universités d'Ottawa et d'Ontario au Canada, une initiative de sauvetage des livres du Mali, par le Centre de Conservation du Livre, organisme français. En France, Gallica fut lancée en 1997 par la Bibliothèque Nationale de France, il existe aussi une bibliothèque numérique de la "Maison de l'Orient Méditerranéen", un projet de numérisation de 40000 volumes du Livre Foncier d'Alsace-Moselle par

Infotechnique, la bibliothèque numérique du Cnam, le projet de numérisation des Annales des Ponts et Chaussées à l'ENPC, etc.

Le développement des bibliothèques numériques devrait influencer le mouvement d'Open Access, ces projets poursuivant un objectif commun de mise à disposition de documents à un large public. En effet, les bibliothèques numériques se sont très vite heurtées aux problèmes de droits d'auteur, sujet également crucial dans le mouvement du libre accès. On peut penser que, plus il y aura de projets concernés par cette question, plus les politiques s'intéresseront aux moyens d'y remédier et examineront peut-être l'alternative que représentent les Creative ou Science Commons.

Certains éditeurs jouent le jeu

Le fait que les éditeurs "classiques" participent de plus en plus à des projets d'Open Access, de façon encore peu visible mais bien réelle, s'il contribuera certainement à faire oublier que ce mouvement était né pour s'opposer à eux et à leurs tarifs d'abonnement, viendra aussi conforter le mouvement à mesure qu'il prend corps. En revanche, nous l'avons vu, aucun signe d'amélioration n'est à attendre des tarifs qu'ils pratiquent et il est fort à parier que le budget des bibliothèques n'en souffrira pas moins dans les années à venir, sauf à profiter d'un développement exceptionnel de l'e-édition Open Access.

Les bibliothèques profiteront-elles de l'Open Access?

Nous avons vu que l'implication des bibliothèques était grande, et, aux Etats-Unis, le soutien officiel de grandes bibliothèques en faveur du projet de loi CURES Act en est un exemple. Nous avons noté le rôle que les bibliothèques et centres de documentation devraient sans doute jouer auprès des chercheurs : formation et aide à la mise en ligne sur des serveurs d'archives institutionnelles. Le fait que les tarifs des éditeurs traditionnels restent tout aussi élevés, et que leur offre correspond bien aux préoccupations des chercheurs, laisse présager un avenir difficile, du moins en attendant que les serveurs Open Access et l'e-édition offrent des produits similaires et comparables, ce qui est déjà le cas dans certains domaines.

Sources

Sur l'avenir prometteur du « Online peer-review » et des wikis : Science in the web age : joint efforts (article et encadré "Open house")/ Declan Butler, Nature, vol.438, 1 December 2005, consulté en ligne en décembre 2005 : <http://www.nature.com/nature/journal/v438/n7068/full/438548a.html>

Projet de la bibliothèque du Congrès : <http://www.loc.gov> . Open Content Alliance : <http://www.opencontentalliance.org/> . Les "Lettre de l'Atelier" des 24 mai et 17 juin 2005 ont permis de citer les projets français et canadiens, <http://www.atelier.fr/>

Concernant les préoccupations des chercheurs :

L'article " What do authors want ?" : <http://ciber.soi.city.ac.uk/ciber-pa-report.pdf> .

Les études RoMEO : <http://eprints.rclis.org/archive/00001426/> ,
<http://www.lboro.ac.uk/departments/ls/disresearch/romeo/RoMEO%20Studies%203.pdf> ,
<http://eprints.rclis.org/archive/00001428/01/RoMEO%20Studies%204.pdf> ,
<http://dlist.sir.arizona.edu/archive/00000647/01/RomeoStudies5.pdf> .

L'Etude du Thomson ISI : <http://thomsonscientific.com/newsletter/2004-11/8254463/> .

Sur le site édité par le SPARC, Peter Suber présente des dossiers et discussions avec des analyses pertinentes sur le mouvement, les positions de ses acteurs et son avenir :

<http://www.earlham.edu/~peters/fos/newsletter/archive.htm> .

Brève Chronologie de l'Open Access

1991-1994

Premiers e-journaux "Open Access" : Surfaces (1991) Working papers in Economics (1993).

<http://www.pum.umontreal.ca/revues/surfaces/index.html>

<http://netec.mcc.ac.uk/WoPEc.html>

Premier serveur "d'auto-archivage" : arXiv.org (Los Alamos, puis Cornell), géré par la communauté mondiale de physique nucléaire.

<http://arXiv.org/>

Digital Library Initiative, lancée par la National Science Foundation (<http://www.dli2.nsf.gov/>), liée, à la fois à la mise en ligne de livres numérisés et de publications scientifiques.

1996-1999

Création d'une **base de données gratuite d'articles** sur la publication électronique : Scholarly Electronic Publishing Bibliography

<http://info.lib.uh.edu/sepb/sepb.html>

Medline devient gratuit et s'intègre dans PubMed (1996), puis dans **PubMed Central** (2000)

<http://www4.ncbi.nlm.nih.gov/PubMed/>

Première campagne "Freedom of Distribution of Scientific Work", aussi connue sous le nom de "**Free Science Campaign**", réclamant la restriction des droits cédés aux éditeurs (1998).

Lancement de **CiteSeer** en 1998, base de donnée en technologie ACI, avec reconnaissance automatique des bibliographies et génération des citations entre articles référencés.

<http://citeseer.ist.psu.edu/aci-computer/aci-computer99.html>

Première convention à Santa Fe, créant l'Open Archive Initiative (oct. 1999).

<http://www.dlib.org/dlib/february00/vandesompel-oai/02vandesompel-oai.html>

2000-2001

Eprints, logiciel "Open Source", compatible avec les serveurs "Open Access" est lancé par l'université de Southampton en 2000. Il devient rapidement le logiciel de référence pour l'"OA" (produit GNU en 2002).

<http://www.eprints.org/>

Lancement de **BioMed Central** (2000) : éditeur en médecine, biomédecine et biologie.

<http://www.biomedcentral.com/home/>

Lancement de **PLoS** : Public Library of Science (2001), en médecine et biologie.

<http://www.publiibraryofscience.org/>

En France, la Sous-Commission du Groupe "Science Société" de l'**Académie des Sciences** chargée des questions de propriété intellectuelle publie une pétition adressée à la Communauté Européenne en faveur d'une politique d'exception pour le copyright des publications scientifiques

<http://calenda.revues.org/nouvelle1580.html>

2002-2004

Déclaration de **Budapest** : "**Open Archive Initiative**" (sur la base de l'"Open Access Initiative" lancée en 2001). La communauté scientifique internationale se prononce publiquement pour un accès gratuit au savoir au travers de l'"Open Access"

<http://www.soros.org/openaccess/>

DOAJ : premier répertoire de journaux électroniques gratuits, créé par l'université de Lund (suède).

<http://www.doaj.org/>

Le "Budapest Open Access Initiative" (2002) produit **deux guides** : l'un pour le lancement d'un journal "Open Access", l'autre pour la conversion d'un journal traditionnel en revue "OA".

<http://www.soros.org/openaccess/oajguides/>

Le Sommet Mondial sur la Société de l'Information publie une déclaration de principes, dont le point 28 favorise explicitement l'Open Access

http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/03/wsis/doc/S03-WSIS-DOC-0004!!MSW-F.doc

Fin 2003 : les **bibliothèques de grandes universités américaines**, telles Harvard, Stanford, Berkeley, MIT, annoncent des coupes dans leurs abonnements auprès de grands éditeurs comme Reed Elsevier ou Wiley Interscience et déclarent leur engagement à promouvoir et développer la publication en "Open Access".

<http://www.earlham.edu/~peters/fos/newsletter/04-02-04.htm#dc>

Déclaration de Berlin, à la suite d'une première déclaration, suivie de groupes de travail pendant l'année 2003 : des institutions scientifiques européennes de premier plan affirme leur engagement en faveur de l' "Open Access".

<http://www.zim.mpg.de/openaccess-cern/index.html>

L'**IFLA**, association internationale des associations de bibliothécaires, se prononce officiellement, en décembre 2003, en faveur de l' "Accès libre à la littérature scientifique et à la documentation recherche".

<http://www.ifla.org/V/cdoc/open-access04-f.html>

En annonçant, en mai 2004, son accord pour que les auteurs publient les "**postprints**" de leurs articles sur un serveur "OA" (avec des restrictions de forme), **Reed Elsevier** finit d'ouvrir la brèche déjà ouverte par de nombreux autres éditeurs, dans le problème du droit d'auteur.

Le comité scientifique et technique du parlement britannique publie, en juillet 2004, un rapport recommandant la création et l'alimentation systématique de réservoirs institutionnels pour y stocker les publications des recherches financées par les fonds des contribuables. Il recommande également des études poussées sur le nouveau modèle économique. Sous la pression du ministère du travail et de l'industrie, le gouvernement publie une réponse rejetant les conclusions du rapport.

<http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200304/cmselect/cmsctech/1200/120002.htm>

Les NIH (National Institutes of Health) américains, principaux financeurs de la recherche médicale, publient, en septembre 2004, un projet proposant aux chercheurs bénéficiaires de stocker leurs publications sur des réservoirs OA, dans les 12 mois qui suivent la publication. En dépit des nombreuses discussions suscitées par cette initiative, les avis recueillis auprès des parties intéressées montrent un accueil favorable au projet. Cependant, la pression des éditeurs modifie la donne et le stockage est préconisé avec un embargo de 6 mois minimum.

<http://www.nih.gov/about/publicaccess/index.htm>

Les consortiums de bibliothèques européens se réunissent à Barcelone en octobre 2004 et décident d'unir leurs efforts dans leurs négociations avec les éditeurs.

http://lib.consortium.ch/html_wrapper.php?src=news_2004&dir=news

2005

Lancement des Science Commons

<http://science.creativecommons.org/>

Déclarations de Berlin 3

<http://www.eprints.org/events/berlin3/>

Projet de bibliothèque numérique européenne

http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/actualites_20/bibliotheque_numerique_europeenne_installation_53546.html
<http://formats-ouverts.org/blog/2005/09/15/536-dossier-bibliotheque-numerique-europeenne>

Déclaration du bureau européen des associations de bibliothèques et centres de documentation (EBLIDA)

<http://www.sub.uni-goettingen.de/frankfurtgroup/openaccess/ebilda.pdf>

Projet de politique Open Access par les « Research Councils » du Royaume-Uni

<http://www.rcuk.ac.uk/access/index.asp>

projet soutenu par les universités britanniques : <http://www.universitiesuk.ac.uk/mediareleases/show.asp?MR=431>

Projet américain de CURES Act poussant la politique de l'Open Access plus loin que les NIH.

<http://lieberman.senate.gov/documents/bills/051207curessectionbysection.pdf>

Autre chronologies

La chronologie du dossier sur le Libre Accès d'Hélène Bosc (INRA) et l'historique, très détaillé retraçant l'évolution du mouvement et des stratégies mises en place, dans son article « quinze ans d'histoire », in Aubry, C. and Janik, J., Eds. Les Archives Ouvertes : enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information, pages pp. 27-54. ADBS, Paris

Dossier : http://www.tours.inra.fr/prc/internet/documentation/communication_scientifique/comsci.htm
Historique : <http://cogprints.org/4408/>

L'excellent site de Peter Suber présente une chronologie complète du mouvement année par année.

<http://www.earlham.edu/~peters/fos/timeline.htm>

Liens utiles

Actualités de l'Open Access (pour tout savoir)

En français : http://www.inist.fr/openaccess/rubrique.php3?id_rubrique=8 ; on trouvera également ci-dessous des liens francophones permettant d'affiner ses connaissances et de mettre en place sa politique institutionnelle (liens aimablement signalés par Hélène Bosc (INRA, Eurosciences) :

http://sophia.univ-lyon2.fr/boai/self-faq_fr.html (Foire aux questions sur le libre accès)

<http://www.affairesuniversitaires.ca/Francais/issues/2003/dec/av.pdf> (présentation)

<http://www.ecs.soton.ac.uk/~harnad/Temp/almafr.pdf> (présentation)

http://www.unites.uqam.ca/cnc/declaration_fr.html (déclaration de politique institutionnelle)

En anglais, le blog, <http://www.earlham.edu/~peters/fos/fosblog.html>, et la newsletter, <http://www.earlham.edu/~peters/fos/newsletter/archive.htm>, du SPARC (Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition) de Peter Suber, ainsi que le blog de Stephen Harnad, un autre pionnier du libre accès : <http://openaccess.eprints.org/>

Suivre le débat (depuis 2001) dans la revue "Nature" :

<http://www.nature.com/nature/focus/accessdebate/>

Une « webliographie » très complète est apparue en avril 2005 :

<http://www.escholarlypub.com/cwb/oaw.htm>

Principaux réservoirs (auto-archiving)

en France :

<http://ccsd.in2p3.fr/> (miroir d'arXiv.org + Publications en lignes + Thèses en ligne + Cours en ligne)

<http://pastel.paristech.org/> (Thèses de Paristech)

<http://theses.univ-lyon2.fr/index2.php> (Thèses Lyon 2)

le projet Pelleas du Polytechnicum : <http://pelleas.univ-mlv.fr/>

Simbad du Centre de Données Astronomiques de Strasbourg :

<http://simbad.u-strasbourg.fr/sim-fid-pl>

Dans le monde :

arXiv.org: <http://arXiv.org/> ;

Cogprints : <http://cogprints.soton.ac.uk/>;

PubMed : <http://www4.ncbi.nlm.nih.gov/PubMed/>

PLoS : <http://www.plos.org/>

Serveurs créés avec eprints : <http://archives.eprints.org/eprints.php>

Principales bases de données "harvesters"

OAister : <http://oaister.umdl.umich.edu/cgi/b/bib/bib-idx?c=oaister;page=simple> ;

Citeseer : <http://citeseer.ist.psu.edu/> ;

Xcat : <http://www.oclc.org/research/projects/etd/> (thèses)

Portail Sudoc : <http://www.portail-sudoc.abes.fr/>.

Open DOAR (en projet) : <http://www.opendoar.org/>

Liste des éditeurs autorisant les preprints et/ou les postprints

<http://www.sherpa.ac.uk/romeo.php?all=yes>

Licences Creative Commons (alternatives au Copyright)

<http://creativecommons.org/>

Répertoires de périodiques "Open Access"

<http://rzblx1.uni-regensburg.de/ezeit/fl.phtml?bibid=AAAAA&colors=1&lang=en>

<http://www.freefulltext.com/>

<http://www.doaj.org/> , ne recense que les journaux "OA" à comité de lecture.

<http://www.persee.fr/> Persée (revues SHS françaises)

Revue.org : <http://apropos.revues.org/> ,

irevues : <http://irevues.inist.fr/>

Cens : <http://www.cens-cnrs.fr/>

Déclarations officielles du monde scientifique pour l'Open Access

Budapest Open Archive Initiative : <http://www.soros.org/openaccess/> ;

Berlin declaration 1 : <http://www.zim.mpg.de/openaccess-berlin/berlindeclaration.html>

Berlin 2 : <http://www.zim.mpg.de/openaccess-cern/index.html>

Berlin 3 : <http://www.eprints.org/events/berlin3/>

IFLA : <http://www.ifla.org/V/cdoc/open-access04-f.html>

Etudes sur l'impact et le coût de l'Open Access

Thomson ISI : <http://thomsonscientific.com/newsletter/2004-11/8254463/> ;

Université de Caroline du Nord :

http://www.lib.ncsu.edu/staff/kantelman/do_open_access_CRL.pdf ;

RoMEO :

<http://eprints.rclis.org/archive/00001426/> ,
<http://www.lboro.ac.uk/departments/ls/disresearch/romeo/RoMEO%20Studies%203.pdf>,
<http://eprints.rclis.org/archive/00001428/01/RoMEO%20Studies%204.pdf> ,
<http://dlist.sir.arizona.edu/archive/00000647/01/RomeoStudies5.pdf> .

Wellcome Trust : <http://www.wellcome.ac.uk/assets/wtd003184.pdf>

Ressources logicielles pour l' « auto-archivage »

Open Archive Initiative : <http://www.openarchives.org>

Dublin core : <http://dublincore.org/>;

Eprints : <http://www.eprints.org/>

XML aux Etats-Unis, <http://amf.openlib.org/doc/ebisu.html> ; en France : <http://www.adnx.org/>

Système ACI, voir <http://citeseer.ist.psu.edu/aci-computer/aci-computer99.html> .

Guides pour l'édition de périodiques « OA » : <http://www.soros.org/openaccess/oajguides/> ;

Autres listes de liens utiles :

Université de Cornell :

<http://www.lib.uconn.edu/about/publications/scholcomopenaccessbasic.htm> .

Dossier d'Hélène Bosc (UMR Physiologie de la Reproduction et des Comportements, INRA)

http://www.tours.inra.fr/prc/internet/documentation/communication_scientifique/comscith.htm

Dossier élaboré par Peter Suber :

<http://www.earlham.edu/~peters/fos/overview.htm>

Dossier de l'Université de Poitiers:

<http://edel.univ-poitiers.fr/scdlre/document.php?id=375>

Terminologie de l'Open Access (glossaire)

Du fait de l'origine anglo-saxonne du mouvement, les termes associés ont souvent été mal traduits, changeant ainsi définitivement le sens de mots comme "archives" pour donner "archives ouvertes", par exemple. Ci-dessous, un petit glossaire.

Creative Commons : licence d'utilisation d'une œuvre inspirée des licences GNU des programmes open source (voir ce mot).

E-Journal en "Open Access" : périodique, avec ou sans comité de lecture, paraissant sous forme électronique et dont la consultation est totalement gratuite ou bien, gratuite après un délai « d'embargo » de 6 mois à 2 ans.

Harvester : base de données recensant les documents stockés dans les serveurs de textes ou "repositories" et offrant parfois des informations de citation.

Open Source : appliqué aux logiciels, il s'agit de rendre la source d'un programme accessible gratuitement et ouverte au développement, le plus souvent sous couvert de la licence (gratuite) GNU.

Open Access : principe d'accès gratuit aux publications scientifiques (« Libre accès »). C'est aussi comme cela qu'on appelle le mouvement, initié à Budapest en 2001 par des scientifiques d'horizons divers, et appelant à ce principe. On emploie souvent « Open Archive » (voir ce mot) pour désigner le mouvement d'Open Access.

Open Archive : abusivement traduit en français par "archives ouvertes", il s'agit du stockage des publications scientifiques par les auteurs ou des médiateurs institutionnels (bibliothèques) sur des serveurs fonctionnant avec un logiciel "Open Source" (généralement E-prints), permettant une interopérabilité avec d'autres serveurs et offrant un accès totalement gratuit.

Repository, réservoir, serveur de texte : serveur où les chercheurs ou leur institution stockent leur publications à l'aide d'un logiciel Open Source interopérable avec les autres serveurs "OA". A distinguer des serveurs de référencement, "OA harvesters", bases de données de liens et parfois de citations vers les serveurs OA.

Serveur institutionnel : mentionné par les éditeurs comme serveur d'un organisme où les chercheurs (de cet organisme) sont autorisés à mettre en ligne leurs articles déjà publiés, il désigne aujourd'hui toute base de donnée créée et gérée par une institution ou un organisme financé par l'Etat.